

AGENDA 21	Axe 1 : vivre et travailler à Pluneret	Action 1-1
Pluneret	Soutien à l'agriculture locale	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
<i>Objectif(s)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Structurer l'accueil des agriculteurs sur la commune Préserver les surfaces agricoles Développer des systèmes de gestion alternatifs dans les espaces naturels et semi-naturels 			
<i>Descriptif de l'action</i>	<p><i>Les paysages agricoles ont une place importante dans le territoire communal (76 % du territoire). La tendance à la réduction du nombre d'exploitations et le vieillissement des agriculteurs posent question.</i></p> <p><i>Ainsi, l'enjeu principal pour Pluneret est de maintenir l'agriculture sur son territoire.</i></p> <p><i>Pour cela, plusieurs pistes :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> Recenser les terres et les bâtiments agricoles en friche et/ou à louer. Identifier les mesures favorisant l'installation. Mettre en relation les propriétaires fonciers avec les agriculteurs à la recherche d'une exploitation. Élaborer un dispositif de conventions entre la Chambre d'agriculture et la mairie permettant la préemption de la mairie en cas de vente de surfaces agricoles. [Cette piste nécessiterait un portage auprès d'un élu / autres initiatives de ce type en région Bretagne - Hoëdic - Arz] Exemple : maraichage bio pour la restauration collective Développer des systèmes de gestion alternatifs dans les espaces naturels et semi-naturels, en réintroduisant des pratiques d'élevage extensif [maintien des sols par pâturage / espèces rustiques] Lien avec le Conseil Général (Lande) 			
<i>Localisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> Commune et territoire intercommunal 			
<i>Public cible</i>	<ul style="list-style-type: none"> Agriculteurs 			
<i>Planning de mise en œuvre</i>	<ol style="list-style-type: none"> Court terme (2011) Court terme (2012) Court terme (2012) Moyen terme (2014-2015) Court / Moyen terme (selon le partenariat avec le Conseil Général) 			
<i>Pilote de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 			
<i>Partenaires</i>	<ol style="list-style-type: none"> 2 et 3 - SAFER / Chambre d'agriculture / Communauté de communes 4 - Élus (député) / Chambre d'agriculture / Communauté de communes 5 - SIAGM / Conseil Général 			
<i>Moyens Humains, Économiques, Organisationnels</i>	H	<ul style="list-style-type: none"> Un élu, Jean Noël Le Labousse, chargé du suivi en mairie 		
	E	Conventions chambre d'Agriculture : 2032 € mairie phase 1, 8000 pour les 3 autres phases et acquisitions foncières.		
	O	<ul style="list-style-type: none"> Portage du dossier par la commune de Pluneret 		
<i>Indicateurs de suivi et d'évaluation</i>	<ol style="list-style-type: none"> 2 et 3 - Nombre de terrains et de bâtiments identifiés / évolution du nombre d'exploitations par rapport à la SAU. 4 - Superficie de terrains agricoles préemptés par la commune. 5 - Nombre d'agriculteurs participants à la démarche / Cheptel concerné / Superficie des espaces concernés par ces pratiques. 			

AGENDA 21	Axe 1 : vivre et travailler à Pluneret	Action 1-2
Pluneret	Développement des commerces de proximité	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
---	---------------------------------	--------------------------------	--	---

<i>Objectif(s)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier un développement commercial de proximité 						
<i>Descriptif de l'action</i>	<p><i>Facteur de vitalité des territoires, les commerces et services dits de proximité, qu'ils soient publics ou privés, participent activement à la qualité de la vie des habitants et structurent socialement ces espaces. L'attractivité du territoire et sa capacité à fixer et à intégrer des populations passent par le maintien, l'accessibilité et le développement des services.</i></p> <p><i>La mise en œuvre de cette action se traduira par 4 démarches distinctes :</i></p> <p>1 - La mise en place d'une enquête auprès des habitants de Pluneret via le bulletin municipal afin de connaître leurs attentes pour la création d'un marché (date, horaires) et / ou l'installation de commerces tels qu'une épicerie.</p> <p>2 - La réalisation d'une enquête auprès de l'ensemble des commerçants afin d'identifier leurs attentes (court terme)</p> <p>3 - La réalisation d'une étude de marché pour l'implantation de commerçants type produits d'appel / boucherie - charcuterie (produits frais)</p> <p>4 - L'animation de la vente ambulante (poissonnerie / pizza, etc.) sur une même date avec des horaires adaptés. Envisager la constitution d'un marché le soir / solliciter les commerçants ambulants des autres communes.</p>						
<i>Localisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Commune 						
<i>Public cible</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Commerçants sédentaires ambulants et producteurs, habitants de Pluneret 						
<i>Planning de mise en œuvre</i>	<p>1 Court terme (janvier 2012)</p> <p>2 Court terme (2011-2012) => Proposer un stage Etudiant stagiaire (BTS Auray) à la rentrée Septembre 2011 + chargé de mission AURAY Communauté</p> <p>3 Moyen terme (2012)</p> <p>4 Moyen terme (2012)</p>						
<i>Pilote de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Pluneret avec Auray Communauté (chargé de mission Développement économique) 						
<i>Partenaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Auray Communauté • Chambres de commerce et des métiers • Commerçants et producteurs 						
<i>Moyens Humains, Économiques, Organisationnels</i>	<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Elu : Alain GOURDON, adjoint • Technicien ? Encadrement d'un stagiaire + rédaction d'une enquête à l'attention des habitants + chargé de mission AURAY Communauté Recrutement ? </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">E</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • 1 et 2 : impression et diffusion (intégré au coût du bulletin municipal) • Coût de l'étude de marché entre 5 000 et 10 000 € (financements AURAY Communauté) </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">O</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Commune de Pluneret et Auray Communauté </td> </tr> </table>	H	<ul style="list-style-type: none"> • Elu : Alain GOURDON, adjoint • Technicien ? Encadrement d'un stagiaire + rédaction d'une enquête à l'attention des habitants + chargé de mission AURAY Communauté Recrutement ? 	E	<ul style="list-style-type: none"> • 1 et 2 : impression et diffusion (intégré au coût du bulletin municipal) • Coût de l'étude de marché entre 5 000 et 10 000 € (financements AURAY Communauté) 	O	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Pluneret et Auray Communauté
H	<ul style="list-style-type: none"> • Elu : Alain GOURDON, adjoint • Technicien ? Encadrement d'un stagiaire + rédaction d'une enquête à l'attention des habitants + chargé de mission AURAY Communauté Recrutement ? 						
E	<ul style="list-style-type: none"> • 1 et 2 : impression et diffusion (intégré au coût du bulletin municipal) • Coût de l'étude de marché entre 5 000 et 10 000 € (financements AURAY Communauté) 						
O	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Pluneret et Auray Communauté 						
<i>Indicateurs de suivi et d'évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants aux enquêtes • Implantation d'activités sédentaires, présence d'activités ambulantes 						

AGENDA 21	Axe 1 : vivre et travailler à Pluneret	Action 1-3
Pluneret	Promotion et valorisation des compétences des acteurs du territoire	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et valoriser l'emploi local Favoriser l'accueil des entreprises 			
Descriptif de l'action	<p><i>La promotion des compétences existantes sur le territoire répond à un double enjeu de valorisation des savoir-faire de ses habitants et de développement de l'attractivité de la commune.</i></p> <p><i>Dans ce cadre, plusieurs pistes seront développées à Pluneret. Il s'agira notamment de :</i></p> <p>1 - Poursuivre la communication déjà engagée sur les initiatives des acteurs économiques (ex services à domicile) en s'appuyant sur les supports existants (Radio Morbihan Sud, bulletin municipal).</p> <p>2 - Organiser, en collaboration avec les acteurs économiques, une journée « porte-ouverte » à l'attention des habitants / journée couplée avec le Forum des associations Renforcer le travail avec l'association des commerçants et artisans de Pluneret</p> <p>3 - Faire connaître les ressources économiques de la commune en complétant le guide d'accueil annuel. (Partenariat AURAY Communauté)</p> <p>4 - Recenser certaines compétences, type baby-sitting, soutien scolaire, parmi les jeunes de la commune.</p> <p>5 - Faire connaître les aides pour la requalification des bâtiments anciens : marché possible des artisans locaux / isolation / chauffagiste/menuiserie extérieur...)</p>			
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Commune 			
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Acteurs économiques, habitants de Pluneret 			
Planning de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> Court à moyen terme A l'occasion du Forum des associations Septembre 2013 Court terme Court terme Moyen terme 			
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret (1,2, 3 et 5) Maison des jeunes (4) 			
Partenaires	<ol style="list-style-type: none"> Chambre de commerce et Auray Communauté - Services emplois à domicile Entrepreneurs / Artisans / Commerçants/AURAY Communauté 			
Moyens Humains, Économiques, Organisationnels	H	Elu : M. Couturier, c. m. délégué, N. GUILLAUME et A. GOURDON, adjoints Technicien ? Recrutement ?		
	E	1 - Coût du spot radio et des actions de promotions : 5 000 € (provision)		
	O	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret et Auray Communauté service économique 		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ol style="list-style-type: none"> Durée et horaires de diffusions des spots radio. Nombre d'acteurs économiques impliqués, nombre de visiteurs, fréquence des portes ouvertes. Nombre de jeunes proposant leur compétence par rapport à la population ciblée (%). Nombre de dossiers soutenus par l'ANAH sur la commune 			

AGENDA 21	Axe 2 : vivre ensemble à Pluneret	Action 2-1
Pluneret	Développement de l'offre culturelle à Pluneret	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
---	---------------------------------	--------------------------------	--	--

Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier l'offre culturelle et faire participer la population à l'animation culturelle 						
Descriptif de l'action	<p><i>Souvent énoncée comme étant le quatrième « pilier » du développement durable, la culture, comme l'éducation, est un champ privilégié d'intervention des collectivités auprès des populations.</i></p> <p><i>Favoriser l'expression culturelle pour tous les publics, valoriser les cultures et les savoirs locaux et traditionnels dans leur diversité sont autant de facteurs d'épanouissement pour les habitants de Pluneret.</i></p> <p><i>Dans ce cadre, plusieurs pistes seront développées :</i></p> <p>1 - Développer l'offre culturelle (ex ateliers de lecture, de théâtre, musique actuelle) en lien avec des personnes volontaires. Il s'agira notamment de faire appel à des bénévoles.</p> <p>2 - Poursuivre la réflexion en cours afin de créer une commission ouverte sur la culture pour consolider et élargir l'offre culturelle <i>A relayer le salon du livre Pays d'Auray à Pluneret</i> <i>Proposition d'un festival de nouvelles</i></p> <p>3 - Faire revivre, selon un calendrier régulier, les animations type « Quartier de Lune » ou « Semaine déjantée (cf. Association Musique)»</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier des associations susceptibles de participer à l'organisation ; ○ Prévoir des partenariats avec des agriculteurs : suivi du calendrier agraire dans les quartiers, utilisation de bâtiments agricoles (hangar) pour des projections de film, concerts. ○ S'appuyer sur l'identité Comtesse de Ségur pour des lectures de contes, animation de patrimoine,... <p>4 - Poursuivre la démarche initiée pour la valorisation du patrimoine caché, en lien avec les propriétaires volontaires et continuer à valoriser le site de Ste Avoye en termes d'usage et de moyens d'action.</p> <p>5- Mise en place d'une bibliothèque sonore pour les personnes déficientes.</p>						
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Commune 						
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Habitants de Pluneret 						
Planning de mise en œuvre	<p>1 Moyen terme</p> <p>2 Court terme</p> <p>3 Moyen terme</p> <p>4 Court terme</p> <p>5 Opérationnel</p>						
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 						
Partenaires	Associations / habitants, propriétaires / agriculteurs						
	<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Adjointe à la culture et 1^{ère} adjointe chargées du suivi en mairie </td> </tr> <tr> <td>E</td> <td>Budget de la commission culture et communication</td> </tr> <tr> <td>O</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Coordination des associations (piste 3) Animation terrain (piste 4) Besoin autre que la salle des fêtes à relayer (piste 1 à 5) </td> </tr> </table>	H	<ul style="list-style-type: none"> Adjointe à la culture et 1^{ère} adjointe chargées du suivi en mairie 	E	Budget de la commission culture et communication	O	<ul style="list-style-type: none"> Coordination des associations (piste 3) Animation terrain (piste 4) Besoin autre que la salle des fêtes à relayer (piste 1 à 5)
H	<ul style="list-style-type: none"> Adjointe à la culture et 1^{ère} adjointe chargées du suivi en mairie 						
E	Budget de la commission culture et communication						
O	<ul style="list-style-type: none"> Coordination des associations (piste 3) Animation terrain (piste 4) Besoin autre que la salle des fêtes à relayer (piste 1 à 5) 						
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de dates planifiées (fréquence) pour les différents évènements (ateliers, quartier de lune, visite du patrimoine caché) Estimation et évolution du nombre de participants 						

AGENDA 21	Axe 2 : vivre ensemble à Pluneret	Action 2-2
Pluneret	Connaissance des besoins et des propositions de services des habitants	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
---	---------------------------------	--------------------------------	--	--

Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la participation des habitants à la vie locale et développement du lien social 	
Descriptif de l'action	<p><i>La participation des habitants à la fois au développement du territoire et au déploiement de services entre les personnes constitue un facteur de lien social.</i></p> <p><i>Dans ce cadre, plusieurs pistes seront développées :</i></p> <p>Recenser, sur la base du volontariat, les aptitudes et les compétences des habitants pour favoriser l'échange de services (exemple : tonte / prêt de matériel, etc.). <i>Petites-annonces</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Rubrique à intégrer sur le site Internet de la commune dans un Forum des Echanges par thématiques. (lien : cf. point 4 fiche action 1-3) Rubrique dans le journal communal 	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Commune 	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Habitants de Pluneret 	
Planning de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> Moyen terme Moyen terme 	
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 	
Partenaires	Associations / habitants	
Moyens Humains, Économiques, Organisationnels	H	<ul style="list-style-type: none"> Délégué à L'Agenda 21 et 1^{ère} Adjointe, chargés du suivi en mairie
	E	<ol style="list-style-type: none"> Intégrer au coût du bulletin municipal Coût d'administration du Forum
	O	<ol style="list-style-type: none"> Dématérialisation du Forum des Echanges
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de personnes participantes / Nombre de thématiques de services créées / Évolution du nombre d'offres	

AGENDA 21	Axe 2 : vivre ensemble à Pluneret	Action 2-3
Pluneret	Renforcement des liens entre les générations	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
---	---------------------------------	---------------------------------------	--	--

Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> Développer les actions favorisant le lien intergénérationnel 	
Descriptif de l'action	<p><i>La solidarité et la conscience d'un intérêt général passent par une consolidation des liens, un renouvellement des échanges entre personnes, et de fait entre les générations.</i></p> <p><i>Recréer et faire vivre ces liens et échanges implique du temps, des lieux, des opportunités.</i></p> <p><i>Dans ce cadre, plusieurs pistes seront développées :</i></p> <p>1 - Poursuivre les rencontres enfants / seniors dans les maisons de retraite et développer la communication autour de ces événements. A noter la mise en place d'un atelier de lecture au domicile partagé (en place)</p> <p>2 - Valoriser les ateliers mémoire et patrimoine auprès des seniors et engager la diffusion de la démarche et du collectage en lien notamment avec les chantiers jeunes. A ce titre, intégrer les pistes suivantes dans le cadre d'un événement fédérateur comme les « Quartiers de Lune » (cf. point 3 fiche 2-1)</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer cette mémoire dans la bibliothèque municipale (enregistrement CD) Organiser des rencontres-débats entre jeunes et seniors (échange de perceptions) Rassembler des matériaux historiques et des objets pour des expositions Recenser le « petit patrimoine » (anecdotes et usages) sur le terrain <p>3 - Encourager le projet d'une « université » populaire / temps libre (thématiques accessibles par tous), porté par l'intercommunalité</p>	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Commune et intercommunalité 	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Habitants de Pluneret (jeunes et seniors), associations, personnels des hébergements pour personnes âgées, scolaires. 	
Planning de mise en œuvre	<p>1 Court terme</p> <p>2 Moyen terme</p> <p>3 Long terme</p>	
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 	
Partenaires	Associations / habitants	
Moyens Humains, Économiques, Organisationnels	H	<ul style="list-style-type: none"> L'adjointe à l'action sociale, chargée du suivi en mairie
	E	essentiellement moyens humains
	O	<p>1 et 2 - Animation sur le terrain</p> <p>3 - Portage du dossier par l'intercommunalité</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	1 - Nombre de rencontres / Nombre de participants / Nombre d'articles réalisés	

AGENDA 21	Axe 2 : vivre ensemble à Pluneret	Action 2-4
Pluneret	Renforcement des liens entre tous les publics au delà des différences	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
---	---------------------------------	--------------------------------	--	--

Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> Encourager l'intégration du handicap 	
Descriptif de l'action	<p><i>Dans le cadre d'une démarche de développement durable sur un territoire, la prise en compte de tous les publics constitue un élément important pour construire un projet véritablement humain.</i></p> <p><i>La mise en œuvre d'actions visant à faciliter l'accès des personnes handicapées aux biens fondamentaux, à l'emploi, aux équipements publics, aux lieux de la vie quotidienne répond à cette ambition.</i></p> <p><i>Dans ce cadre, plusieurs pistes seront développées :</i></p> <p>1 - Poursuivre, au sein des chantiers nature, l'accueil des résidents de la structure Liorzig (accueil polyhandicap). Valorisation (chemin + animation) des chemins susceptibles d'accueillir les personnes handicapées</p> <p>2 - Mieux faire comprendre les difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite dans leurs déplacements quotidiens. Expérimenter des « sorties voiries poussettes et fauteuils roulants » avec les publics concernés. Communiquer sur les réalisations.</p> <p>3 - Demander, auprès de l'intercommunalité, la constitution d'une étude pour une offre de transport bi-hebdomadaire vers le marché d'Auray. Préalablement, identifier le nombre de personnes susceptibles d'utiliser ce service sur la commune et dans les communes avoisinantes.</p> <p>4 - Développer des initiatives culturelles visant à faire connaître la perception du handicap. <i>Mettre en place des partenariats avec des associations (association Fleur de Bouchons ...)</i> <i>Développer les services de la bibliothèque sonore</i></p> <p>5 - Favoriser l'intégration des gens du voyage (attente aire d'accueil - compétence Auray Communauté) - contingences Loi Littoral ⇒ Sorties Jeunes / Poursuivre les initiatives d'échanges culturels (concerts)</p>	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Commune et intercommunalité 	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Personnes handicapées, habitants, associations 	
Planning de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> Court terme Court terme Court terme Long terme Court terme 	
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 	
Partenaires	Résidence handicap / chantiers jeunes / associations / Intercommunalité	
Moyens Humains, Économiques, Organisationnels	H	<ul style="list-style-type: none"> Une personne référente du handicap (Alain Gourdon), chargée du suivi en mairie (pistes 1,2, et 3) A déterminer (piste 4)
	E	Entre 5 000 et 10 000 €
	O	<p>1 2 et 4 - Animation sur le terrain, liens chantiers nature et secteur associatif.</p> <p>3 et 5 - Portage du dossier auprès de l'intercommunalité</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>1 et 2 - Nombre de sorties, expérimentations réalisés / Nombre de participants</p> <p>3 - Mise en œuvre effective de l'offre de transport / Nombre d'usagers</p>	

AGENDA 21	Axe 2 : vivre ensemble à Pluneret	Action 2-5
Pluneret	Développement de la solidarité entre les territoires et la coopération internationale	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
---	---------------------------------	---------------------------------------	--	--

Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et faire participer la population à un projet de coopération internationale 	
Descriptif de l'action	<p><i>Au regard des origines cosmopolites qui composent un territoire, inscrire Pluneret dans une démarche d'ouverture internationale fondée sur la pleine conscience des enjeux de la mondialisation (construction européenne, interdépendance des nations, solidarités nord /sud et est/ouest, migrations climatiques...) et sur la volonté de mieux les comprendre ; constitue l'un des axes d'actions de l'Agenda 21.</i></p> <p><i>La compréhension et « l'appropriation » de ces enjeux par les habitants répond à une volonté d'agir, au mieux, depuis l'échelle communale.</i></p> <p>Dans ce cadre, plusieurs pistes seront développées :</p> <p>1 - Appuyer l'initiative de la maison des jeunes et de la junior association « chaleur d'espoir », pour une solidarité internationale.</p> <p>Rechercher des jeunes volontaires, pour s'impliquer dans les projets de l'association.</p> <p>2 Promouvoir les actions de solidarité et d'échanges auprès des écoles.</p>	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Commune et international 	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Habitants, junior-association ..., scolaires et jeunes 	
Planning de mise en œuvre	<p>1 Court terme</p> <p>2 Moyen terme</p>	
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 	
Partenaires	Maison des jeunes / Junior Association	
Moyens Humains, Économiques, Organisationnels	H	<ul style="list-style-type: none"> Une personne référente (adjoint à la jeunesse), chargée du suivi en mairie
	E	<i>A déterminer</i>
	O	Coordination entre la mairie, maison de jeunes et la junior association.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de projets engagés / Type de projet (aide au développement / échanges / ...) / Évolution du nombre de participants parmi les scolaires.	

AGENDA 21	Axe 3 : valorisation du patrimoine environnemental et bâti	Action 3-1
Pluneret	Sensibilisation à la préservation de l'environnement	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
---	---------------------------------	--------------------------------	--	--

Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les scolaires et le grand public à la préservation de l'environnement
Descriptif de l'action	<p><i>L'environnement constitue l'un des piliers du développement durable, entraînant parfois un amalgame entre les deux notions. La prise de conscience des impacts de nos activités et modes de consommation sur les milieux et les ressources tend à faire évoluer certaines pratiques.</i></p> <p><i>La démarche Agenda 21 propose la sensibilisation du grand public et des scolaires à l'environnement. Afin de diffuser un message propre à l'adaptation des comportements et face à aux enjeux d'actualité à la fois mondiaux et locaux, il apparaît essentiel d'organiser une démarche pédagogique en fédérant les initiatives existantes</i></p> <p><i>Dans ce cadre, plusieurs pistes seront développées :</i></p> <p>1 - Engager la collaboration avec les écoles professionnelles notamment avec le lycée Kerplouz : interventions régulières des étudiants et possibilité de formalisation de stages</p> <p>Exemples de thèmes pouvant être retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lutte contre les espèces envahissantes [Arrachage octobre 2011 à janvier 2012] Inventaire des arbres remarquables, des haies [Janvier 2012 - mené dans le cadre d'un stage d'1 mois] Communication / vulgarisation autour des zones remarquables [Rentrée septembre 2012] Observatoire nichoirs Kerfontaine <p>2 - Développer des relais des Journées Nationales et locales : sensibilisations ponctuelles thématiques selon les calendriers Journée Nature / Patrimoine Pays etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> Animation terrain (mobilisation de personnes ressources locales) Création ou reprise d'affiches / relai sur le site internet des différentes journées <p>3 - Créer un « blog Bonnes pratiques / Boîte à idées des Pluneretains » sur le site internet de la collectivité. Réalisation de rubriques dans le bulletin municipal</p> <p>4 - Poursuivre la réflexion autour des jardins partagés et de jardins familiaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Rechercher des terrains (terrain à proximité de la gare ?) Étudier les capacités des sols (sondages pédologiques) pour accueillir les jardins Réserver des espaces pour différents publics : scolaires, Maison de l'enfance, personnes âgées, handicapés ... Étudier la possibilité d'intégrer une parcelle consacrée aux jardins dans les futures zones d'habitat. Clause à prévoir dans un cahier des charges destinée aux promoteurs. <p>5 - Élaborer une charte des bonnes pratiques du patrimoine public à définir avec les acteurs associatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Charte à intégrer à la convention de mise à disposition des salles et terrains Charte à présenter lors du Forum des associations (stand)

Fiches actions Agenda 21 Pluneret

<i>Localisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Pluneret 	
<i>Public cible</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants, scolaires, élus, promoteurs, associations 	
<i>Planning de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Pistes 1 et 2 : court terme (rentrée scolaire 2011) • Pistes 3, 4 et 5 : moyen terme (2012) 	
<i>Pilote de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	
<i>Partenaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Pistes 1 et 2 : écoles professionnelles, lycée Kerplouz • Piste 4 : écoles, maison de l'enfance, structures personnes âgées et handicapés 	
<i>Moyens Humains, Économiques, Organisationnels</i>	H	<ol style="list-style-type: none"> 1 Élu référent (délégué A21) / Animateur nature 2 Élu référent / Animateur nature 3 Modérateur pour le blog (adjointe à l'information) 4 Jean Noël Le Labousse, adjoint à l'environnement
	E	<ol style="list-style-type: none"> 1 Frais d'interventions scolaires / stagiaires 2 Frais d'interventions / Coûts de communication 4 Sondage des sols / Préparation du jardin
	O	<ol style="list-style-type: none"> 1 Coordination Commune / écoles professionnelles 2 Mise en place d'un calendrier 4 Collaboration élu référent, service urbanisme 5 Concertation avec les associations
<i>Indicateurs de suivi et d'évaluation</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1 Nombre d'interventions réalisées / Nombre de stagiaires / Thématiques abordées 2 Nombre de journées suivies par rapport aux événements nationaux 3 Mesure de la consultation sur le blog 4 Nombre de jardins créés et superficie / Taux d'usage par catégories d'utilisateur 	

AGENDA 21	Axe 3 : valorisation du patrimoine environnemental et bâti	Action 3-2
Pluneret	Préservation de l'eau et des milieux aquatiques	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
---	---------------------------------	--------------------------------	--	--

Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les pratiques économes de la ressource en eau 	
Descriptif de l'action	<p><i>Pluneret se situe sur deux bassins versants, ceux du Loc'h et du Sal ; et borde en sa partie nord la réserve de Tréauray.</i></p> <p><i>Au même titre que les thématiques liées à la biodiversité, la gestion des milieux aquatiques dépend d'acteurs multiples. La démarche Agenda 21, propose de développer des pistes dans le domaine quantitatif par l'économie de la ressource.</i></p> <p><i>Dans ce cadre, plusieurs pistes seront développées :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> Etude d'un dispositif d'achat groupé de récupérateurs d'eau par la commune à destination des habitants qui en font la demande (Commande collective de récupérateurs d'eau afin de diminuer le coût d'achat pour le particulier) <ul style="list-style-type: none"> Recensement des personnes qui en font la demande Développer la récupération des eaux pluviales dans certains bâtiments de la commune. <ul style="list-style-type: none"> Programmes d'installation, en cours : d'une cuve Espace Gilles-Servat (usage de l'eau pour l'arrosage), à étudier pour d'autres projets communaux : future maison des jeunes... Intégrer dans les cahiers des charges des promoteurs 	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Habitants, services techniques 	
Planning de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> A déterminer 	
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Habitants 	
Moyens Humains, Économiques, Organisationnels	H	<ul style="list-style-type: none"> Délégué à l'Agenda 21, services techniques
	E	<ul style="list-style-type: none"> A déterminer
	O	<ul style="list-style-type: none"> services techniques
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ol style="list-style-type: none"> Nombre de récupérateurs installés Suivi des volumes d'eau récupérés et utilisés pour l'arrosage 	

AGENDA 21	Axe 3 : valorisation du patrimoine environnemental et bâti	Action 3-3
Pluneret	Valorisation de la biodiversité	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver et valoriser le patrimoine naturel • Mettre en place des outils permettant de connaître, protéger et faire connaître la biodiversité sur le territoire communal • Placer la biodiversité au cœur du territoire de Pluneret • Prendre conscience des changements de biodiversité à venir et des adaptations nécessaires 			
Descriptif de l'action	<p><i>Pluneret est situé dans un cadre privilégié à la jonction des rivières du Loc'h, du Sal, et abrite une faune et une flore remarquables à préserver. Une partie du territoire, est classée, notamment dans le secteur sud-est : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et Natura 2000 (directive habitat - ZPS). Par ailleurs, la commune est inscrite dans le périmètre du projet de parc naturel régional du Golfe du Morbihan.</i></p> <p><i>La gestion de la biodiversité et plus largement des questions relatives à l'environnement dépendent de multiples acteurs, ainsi la ville s'emploie non seulement à agir à son niveau mais également à participer aux instances ayant des activités sur son territoire et à appuyer les actions menées par d'autres acteurs.</i></p> <p><i>Dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune, plusieurs pistes seront développées :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Prendre un arrêté municipal interdisant l'importation et la plantation d'espèces envahissantes et rappeler l'interdiction de traitement avec des produits phytosanitaires par les particuliers en zone Natura 2000 <ul style="list-style-type: none"> ○ Se rapprocher de la commune de Saint-Philibert qui l'a mis en œuvre 2 - Poursuivre l'action programmée et contractualisée relative à l'organisation de la lutte contre les espèces envahissantes en zone Natura 2000. <ul style="list-style-type: none"> ○ Imaginer un conventionnement avec les chantiers nature pour l'arrachage des espèces invasives hors zone Natura 2000 ○ Cibler les interventions sur la parcelle de Kermadio : Envisager un conventionnement en Chantier nature associé à une intervention des étudiants du lycée Kerplouz (chantier international ?) 3 - Mettre à jour le recensement des arbres remarquables, des haies, des talus sur la commune (propriétés privées et publiques). En collaboration avec le lycée Kerplouz ou autres établissements professionnels. <ul style="list-style-type: none"> ○ Préparer une campagne de communication liée à l'élagage et étudier les dispositions réglementaires éventuelles. ○ Proposer à la commission culture, la mise en place d'un concours photo (exemple : espaces boisés) 4 - Favoriser l'achat commun entre particuliers d'un broyeur par quartier ou voisinage (cf. point 2 fiche 2-2 - Forum des échanges) <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposition à intégrer à l'ordre du jour des réunions de quartier ○ Quid de la sécurité liée à son utilisation 5 - Informer le grand public sur les techniques de gestion différenciée des espaces verts <ul style="list-style-type: none"> ○ Encourager la formation des services techniques en interne [budget de formation interne] ○ Communiquer sur le jardinage naturel => Fiches + Panneaux d'affichage sur site ○ Envisager la constitution d'une prairie fleurie sur certains ronds-points, zone d'activités (Kergoho) ○ Mettre en œuvre la gestion différenciée sur la parcelle boisée de Kerfontaine qui devrait être 			

	cédée à la commune	
<i>Localisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Pluneret 	
<i>Public cible</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants, scolaires, élus, associations naturalistes 	
<i>Planning de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Pistes 1 : à déterminer • Pistes 2, 3, 4 et 5 : moyen terme (2012) 	
<i>Pilote de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	
<i>Partenaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Pistes 1 et 2 : lycée Kerplouz 	
<i>Moyens Humains, Économiques, Organisationnels</i>	H	<ol style="list-style-type: none"> 1 Conseil municipal 2 Animateur nature - chantier jeune - structure animatrice de site Natura 2000 3 Étudiants / associations / commission culture 4 Élu référent des réunions de quartier 5 Délégué A21 et services techniques
	E	<ul style="list-style-type: none"> • A déterminer
	O	<ol style="list-style-type: none"> 1 Contact auprès de la commune de Saint-Philibert 2 Coordination avec l'animation des sites Natura 2000 concernés 3 Formalisation de stages (lycées, écoles professionnelles)
<i>Indicateurs de suivi et d'évaluation</i>	<ol style="list-style-type: none"> 2 Nbre de chantiers réalisées et participants, surface concernée 3 Actions engagées 4 Nombre de broyeur acheté en commun 5 Actions engagées 	

AGENDA 21	Axe 4 : La commune et ses habitants ensemble afin de diffuser l'éco-responsabilité	Action 4-1
Pluneret	Réduction de la production de déchets et optimisation de leur gestion	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
<i>Objectif(s)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser la collecte sélective • Réduire la production de déchets 			
<i>Descriptif de l'action</i>	<p><i>Au cours des années 1960 à 2006, la production de déchets ménagers par français s'est multipliée par 2, pour atteindre 354 kg / habitant / an en 2006 (ADEME).</i></p> <p><i>Dans le cadre des démarches de développement durable et plus particulièrement de la préservation des ressources, la maîtrise de notre production de déchets est un enjeu d'avenir.</i></p> <p><i>Dans ce cadre, plusieurs pistes seront développées à l'échelle de la commune :</i></p> <p>1 - Développer l'usage des composteurs collectifs en habitat collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rechercher les emplacements pertinents ○ Mettre en œuvre une démarche de communication (information / sensibilisation auprès des habitants - fiche explicative), remise d'un dossier aux nouveaux arrivants ; ○ Organiser la remise des composteurs (accompagner d'un premier sac de compost) ○ Négociation avec les opérateurs immobiliers sociaux et privés pour prévoir la mise en place dès l'amont du projet <p>2 - Poursuivre l'implantation du compostage des déchets alimentaires en restauration scolaire (déjà engagé début 2011)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Prévoir la sensibilisation des élèves <p>3 - Imaginer une « Journée de la Gratuité » (don d'objets pour une valorisation, remise en état). Une portée artistique pour détourner les objets (en lien avec un événement culturel ?). Exemple : Ressourcerie du Golfe / Association Objets Détournés</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire connaître les dispositifs existants sur le Pays d'Auray aux habitants de Pluneret ○ En cours d'expérimentation : kermesse annuelle à la maison de l'enfance puis aux écoles (fin d'année scolaire 2010 - 2011) 			
<i>Localisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Pluneret 			
<i>Public cible</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants, scolaires, opérateurs immobiliers, services techniques 			
<i>Planning de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • De 2011 à 2015 			
<i>Pilote de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Pluneret 			
<i>Partenaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Pistes 1 et 2 : Opérateurs / habitants / écoles • Piste 3 : Pays d'Auray / Associations / Ecoles 			
<i>Moyens Humains, Économiques, Organisationnels</i>	H	<ul style="list-style-type: none"> • Elu référent, Délégué A21 / Animateur nature 		
	E	<ul style="list-style-type: none"> • Pistes 1 et 2 : Coût liés à l'achat des composteurs et aux démarches de communication • Piste 3 : Frais d'interventions / Coûts de communication 		
	O	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partenariat pour un achat groupé / Organisation de la remise des composteurs 2. Sensibilisation des élèves et du personnel du restaurant scolaire 3. Contacts auprès des réseaux associatifs et de l'intercommunalité 		
<i>Indicateurs de suivi et d'évaluation</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1 Nombre de foyers ayant accès au composteur collectif / Suivi des quantités récupérées / Nombre de nouveaux projets immobiliers intégrant un dispositif de compostage 2 Suivi des quantités récupérées 3 Nombre de participants aux évènements / Type d'objets récupérés 			

AGENDA 21	Axe 4 : La commune et ses habitants ensemble afin de diffuser l'éco-responsabilité	Action 4-2
Pluneret	Ecoresponsabilité de la commune de Pluneret (actions existantes, à valoriser)	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les conditions d'une administration éco-responsable • Connaître et optimiser la performance des postes de consommation énergétique (bâtiments, éclairage public) 			
Descriptif de l'action	<p><i>8,9 tonnes équivalent CO2 (teCO2) [hors utilisation des terres, leur changement d'utilisation et la forêt] émises par habitant dans le Morbihan en 2005, soit 6 157 kilotonnes au total. A titre de comparaison, 9,1 teCO2 par habitant en France (indicateurs agenda 21 CG 56)</i></p> <p><i>La production d'énergie est égale à 8 % de la consommation finale en 2008, soit 114 kilotonnes équivalent pétrole dans le Morbihan. (indicateurs agenda 21 CG 56).</i></p> <p><i>Ces quelques chiffres à l'échelle départementale illustre l'importance de mener des actions pour promouvoir l'exemplarité de la collectivité, dans le cadre de la démarche Agenda 21.</i></p> <p><i>Dans ce cadre, plusieurs pistes seront développées à l'échelle de la commune :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Intégrer l'éco-responsabilité dans les pratiques quotidiennes des agents et des élus. <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en œuvre une action de sensibilisation pour stimuler la démarche d'éco-responsabilité des agents (en cours). 2 - Généraliser le tri sélectif dans les services. <ul style="list-style-type: none"> ○ Communication et sensibilisation en cours (à poursuivre). 3 - Intégrer dès que c'est possible une clause de développement durable dans les marchés de fournitures (papiers certifiés, encre,...). 4 - Poursuivre la dématérialisation des documents, lorsque c'est possible (budget, marché, RH). <ul style="list-style-type: none"> ○ Compte-rendu dématérialisés (mis en ligne sur site de la commune). ○ Transmissions dématérialisés des délibérations et des actes réglementaires 5 - Communiquer sur les économies d'énergie dans les bâtiments communaux. <ul style="list-style-type: none"> ○ Démarche DISPLAY à développer : Suivi et affichage dans les bâtiments des consommations énergétiques (Tableaux de bord des consommations existants dans la commune / Diagnostic de certains bâtiments effectué). ○ Effectuer des rappels « de bon sens » auprès des agents / élus, mise en place d'horloges, détecteurs de présence. 6 - Poursuivre les modifications en cours en matière d'éclairage public. <ul style="list-style-type: none"> ○ Changement, en cours, pour des « basses consommations » (réduction des puissances, maxi 150 - 100 W ; régulation de puissance selon l'horaire sur l'ensemble de la commune). ○ Extinction après 23h dans certains lotissements. ○ Éclairages de Noël (5 à 3 semaines + LED) → info presse 			
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Pluneret 			
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Elus agents de la commune, prestataires, fournisseurs 			
Planning de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Pistes d'actions déjà engagées et à poursuivre 			
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 			
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau DISPLAY 			
Moyens Humains, Économiques, Organisationnels	H	<ul style="list-style-type: none"> • Élus (Délégué A21, Adjoint aux travaux), et agents 		
	E	<ul style="list-style-type: none"> • Communication • Coût des nouveaux éclairages • Adhésion campagne DISPLAY (ou Energy cities) 		

	0	Mairie de Pluneret
<i>Indicateurs de suivi et d'évaluation</i>	1	Suivi des quantités de déchets par type de collecte
	2	Suivi des quantités de déchets par type de collecte
	3	Nombre de marchés où une clause de développement durable a été insérée
	4	Suivi des consommations de papiers
	5	Mise en œuvre de la démarche DISPLAY (évolutions des consommations et du nombre de bâtiments concernés)
	6	Suivi des consommations liées à l'éclairage public

AGENDA 21	Axe 4 : La commune et ses habitants ensemble afin de diffuser l'éco-responsabilité	Action 4-3
Pluneret	Ecoresponsabilité de la commune de Pluneret (actions à développer)	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> Développer une communication sur les démarches éco-responsables de la mairie Valoriser et faire connaître les productions locales en restauration scolaire 			
Descriptif de l'action	<p><i>Afin de permettre l'appropriation de l'Agenda 21 par les Pluneretains, et notamment pour que les actes individuels s'inscrivent dans une démarche collective, il est essentiel de mener une communication globale sur les actions engagées.</i></p> <p><i>En ce sens, la mise en place de repas bio en restauration scolaire, en particulier à partir de produits locaux contribue à un double objectif : soutenir l'agriculture locale et servir des repas de qualité aux enfants de la commune.</i></p> <p><i>Dans ce cadre, plusieurs pistes seront développées à l'échelle de la commune :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> Intégrer des sujets liés au développement durable dans les réunions de quartiers. <ul style="list-style-type: none"> Planning en cours de réalisation. Prévoir des sujets à intégrer à certaines réunions. Mener une réflexion pour la mise en œuvre d'un plan de communication global. <ul style="list-style-type: none"> Définir les supports de communication à utiliser : bulletin municipal, presse, revue « le développement durable & moi », radio (radio morbihan sud), rubrique « développement durable » du site de la commune. Définir les informations à diffuser selon le type de support. Valoriser, et communiquer sur l'initiative existante en matière de restauration scolaire <ul style="list-style-type: none"> Un repas biologique servi toutes les deux semaines au restaurant scolaire (Résultat actuel : + 10% de repas servis par rapport aux repas en conventionnel). Développer les commandes en vente directe via le réseau bio-coop (produit laitier, en cours) <ul style="list-style-type: none"> Rechercher des solutions pour développer les circuits courts de quantités disponibles pour multiplier le nombre de repas. Développer la sensibilisation des scolaires sur la consommation de produits locaux de saison (menus déjà affichés). 			
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret et intercommunalité 			
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Élus, agents de la commune, habitants, scolaires, fournisseurs 			
Planning de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> 1 et 2 : Moyen terme (2012) 3 : Court terme (en cours) 4 et 5 : Rentrée scolaire 2011 / 2012 			
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 			
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> 1 : les habitants 2 : Médias locaux 3 à 5 : Chambre d'agriculture, réseau bio-coop, GIP agence bio (http://annuaire.agencebio.org/) 			
Moyens Humains, Économiques, Organisationnels	H	<ul style="list-style-type: none"> 1 et 2 : Élu référent / agent en charge de la communication 3 à 6 : Élu référent / agents de la restauration scolaire 		
	E	<ul style="list-style-type: none"> 1 et 2 : Mise en œuvre du plan de communication (création, temps de réalisation, impression,...) 3 à 5 : A déterminer 		
	O	Services communaux Prestataire du marché de restaurant scolaire		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ol style="list-style-type: none"> Nombre de sujets traités en réunion de quartier (CR des réunions) Suivi des parutions dans la presse (type dossier de presse) Évolution du nombre de repas bio servis en restauration scolaire (nombre d'élèves, fréquence des repas) Part des produits bio et locaux servis en restauration scolaire 			

AGENDA 21	Axe 4 : La commune et ses habitants ensemble afin de diffuser l'éco-responsabilité	Action 4-4
Pluneret	Développement des modes de transports alternatifs à la voiture	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
---	--	--------------------------------	--	--

<i>Objectif(s)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les modes doux de déplacements • Développer l'offre de transports en commun
<i>Descriptif de l'action</i>	<p><i>La consommation énergétique liée au secteur des transports a pratiquement doublé en volume entre 1973 et 2006 (+96%) et a augmenté d'environ 20% depuis 1990. (ADEME)</i></p> <p><i>1 trajet en voiture sur 2 est réalisé sur une distance inférieure à 3 km (ADEME)</i></p> <p><i>Les transports représentent environ un quart des émissions de gaz à effet de serre en France. Il est donc important d'optimiser les déplacements, et de favoriser le recours aux transports collectifs et l'usage de véhicules « propres » et économes.</i></p> <p><i>Par ailleurs, le coût des énergies fossiles représente un enjeu social pour les usagers.</i></p> <p><i>Dans ce cadre, plusieurs pistes seront développées à l'échelle de la commune :</i></p> <p>1 - Plan Vélo : programmer l'aménagement, la signalisation et mise en sécurité des pistes à vélo.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'une passerelle pour la liaison avec Auray (délais : 3 à 4 ans). ○ Conserver la libre circulation sur la bande cyclable (prévoir en lien avec la police municipale, un système « d'information » avant verbalisation pour les véhicules stationnant sur les pistes cyclables). ○ Poursuivre la réalisation de pistes cyclables : rue des îles, rue Léonard de Vinci, à étudier compte tenu des contraintes ; Kersalé (2012-2013) ; contournement du bourg / route Auray-Le Bono (projet de voie verte avec le Conseil général) ○ S'associer à la commune de Ste-Anne-d'Auray pour la mise en place d'une liaison. <p>2 - Généraliser et promouvoir auprès des aménageurs, la réalisation de liaisons douces entre quartiers dans le cadre de programmes d'aménagement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Cheminements piétons programmés (Mériadec, Espace Gilles Servat). <p>3 - Réutiliser et réaménager les chemins vicinaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Recenser et ré-ouvrir certains chemins dans le cadre des chantiers - natures (en lien avec l'animateur nature). ○ Développer des continuités de chemins. <p>4 - Promouvoir l'éco-conduite auprès des habitants et des agents.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Diffuser des conseils en ligne sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal. ○ Former les agents à l'éco-conduite (court terme). <p>5 - Engager une réflexion avec le Conseil Régional pour ouvrir une deuxième ligne de TER le matin et le soir (Sainte Anne).</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Enquête auprès des usagers pour connaître les besoins et appuyer le dossier (deuxième semestre 2011). <p>6 - Envisager une médiation avec l'intercommunalité pour l'implantation d'une ligne de transport en commun (déjà engagé au niveau inter-communal).</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer avec la communauté de communes (Auray bus : Auray, Pluneret, Brec'h).

<i>Localisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Pluneret, communes limitrophes et intercommunalité 	
<i>Public cible</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Élus de Pluneret et des communes limitrophes, agents de la commune, habitants, ,... 	
<i>Planning de mise en œuvre</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Court à long terme 2. A déterminer 3. Court à moyen terme 4. Court terme 5. Court à moyen terme 6. Court à moyen terme 	
<i>Pilote de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	
<i>Partenaires</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Commune de Sainte-Anne-d'Auray, Conseil Général , ... 2. Aménageurs 3. Chantiers natures 5. Région Bretagne / SNCF 6. Intercommunalité / Auray Bus 	
<i>Moyens Humains, Économiques, Organisationnels</i>	H	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Élu référent (délégué A21)/ animateur nature / police municipale • 3 à 4 : Élu référent (délégué A21)/ animateur nature • 5 et 6 : Élu référent
	E	<ul style="list-style-type: none"> • 1 passerelle environ 400 000 €
	O	<ul style="list-style-type: none"> • A déterminer
<i>Indicateurs de suivi et d'évaluation</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1 Nombre de kilomètres de pistes cyclables (site propre, signalisées,...) 2 Linéaire de liaisons douces en projet. Ratio linéaire réalisé / linéaire en projet 3 Linéaire de chemins vicinaux accessible (cartographie de l'ensemble des liaisons douces) 5 Résultats de l'enquête usagers / Nombre de TER quotidien 6 Réalisation de l'arrêt de bus / Fréquence de passage / Nombre d'usagers 	

AGENDA 21	Axe 4 : La commune et ses habitants ensemble afin de diffuser l'éco-responsabilité	Action 4-5
Pluneret	Promotion d'une construction et d'un urbanisme durables	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
<i>Objectif(s)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'éco-construction et la réhabilitation du logement 			
<i>Descriptif de l'action</i>	<p>1 - Développer l'éco-construction à Pluneret, intégrer cette action dans le cadre d'une modification du PLU (échéance : 2 à 3 ans).</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer le cahier des charges en matière d'éco-construction. Poursuivre une démarche raisonnée de densification de l'habitat (suivre les obligations du grenelle environnement). <p>2 - Développer la réflexion autour des « éco-quartiers » (échéance 3 à 4 ans).</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les élus et prévoir des visites d'éco-quartiers (en lien avec le réseau BRUDED). Poursuivre la <u>politique de réserves foncières</u>. <p>3 - Formaliser une charte d'aménagement durable auprès des promoteurs et autres professionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> Inscription au PADD et intégration des dispositions dans le règlement du PLU (à intégrer dans la modification du PLU) ; par exemple : favoriser le petit collectif et l'intégration d'espaces verts. 			
<i>Localisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 			
<i>Public cible</i>	<ul style="list-style-type: none"> Élus, habitants, promoteurs,... 			
<i>Planning de mise en œuvre</i>	<ol style="list-style-type: none"> Moyen à long terme Court à long terme Moyen et long terme 			
<i>Pilote de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 			
<i>Partenaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> Réseau BRUDED, CAUE 			
<i>Moyens Humains, Économiques, Organisationnels</i>	H	<ul style="list-style-type: none"> Élu référent (adjoite à l'urbanisme) / service urbanisme 		
	E	<ul style="list-style-type: none"> A minima 1 000 000 € (acquisitions foncières) 		
	O	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 		
<i>Indicateurs de suivi et d'évaluation</i>	<ol style="list-style-type: none"> Nombre de logement répondant aux critères BBC, HQE,... Nombre d'élus sensibilisés (nombre de visites) / superficie des réserves foncières 			

AGENDA 21 Pluneret	Axe 4 : La commune et ses habitants ensemble afin de diffuser l'éco-responsabilité	Action 4-6
	Promotion des énergies renouvelables	

Finalités du cadre de référence national

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources	Cohésion sociale et solidarité	Épanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
---	--	--------------------------------	--	--

Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> Encourager le développement des énergies renouvelables 	
Descriptif de l'action	<p>1 - Associer la commune de Pluneret à la structuration de la filière Bois à l'échelle du Pays d'Auray.</p> <ul style="list-style-type: none"> Engager une réflexion sur l'installation de chaudières à bois dans les bâtiments publics / logements. Des partenaires locaux. Soutien et promotion de la filière Bois sur la commune en lien avec le pays d'Auray (ressource sur talus, ...) <p>2 - Dans le cadre du projet de rénovation de la mairie, intégrer le plus largement possible les énergies renouvelables (création d'un réseau de chaleur, photovoltaïque..).</p> <p>3 - Appuyer les démarches d'installation de systèmes de production d'énergie à partir de sources renouvelables : projet photovoltaïque sur le club de tennis (voté par le conseil municipal : voir la mise en œuvre).</p>	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Élus, porteurs de projets énergies renouvelables 	
Planning de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Moyen à long terme 	
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Pays d'Auray / porteurs de projet EnR / Auray Communauté / SMLS 	
Moyens Humains, Économiques, Organisationnels	H	<ul style="list-style-type: none"> Élu référent / service urbanisme
	E	<ul style="list-style-type: none"> A déterminer
	O	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Pluneret
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Quantité d'énergie produite à partir des sources d'énergies renouvelables 	